

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 02 AVRIL 2026 à 20 h

PRESENTS : Jean-Michel Afonso, Evelyne Bizzotto, Maryline Colez, Salomé Jeanney, Céline Legrand, Christophe Marchal, Ludovic Mourey, Jean-Pierre Pernot, Patrice Pretre

ABSENT : Hervé Bordenave (procuration donnée à P Pretre), Frédérique Lahemade (procuration donnée à C Legrand)

Secrétaire de séance : Patrice PRETRE

Ouverture de la séance à 20h00

1 – Approbation du compte financier unique 2025

Le 1^{er} adjoint présente le CFU 2025 qui se présente comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	85 862,32 €	130 134,00 €
Investissement	81 627,90 €	13 448,60 €

En conséquence et après report des résultats N-1 :

- l'excédent global d'investissement de clôture s'élève à 40 437,46 €
- l'excédent global de fonctionnement de clôture s'élève à 211 423,50 €.

10 pour, 0 contre et aucune abstention. Le Maire n'ayant pas pris part au vote.

2 – Vote du budget primitif 2026

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2026, à savoir :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	209 240,00 €	292 126,04 €
Investissement	154 967,46 €	154 967,46 €

Et reconnaît un **excédent de 82 886,04 €**.

Approbation à l'unanimité

3 – Vote des taxes

Les taux communaux pour l'année 2026 sont fixés comme suit (pas d'augmentation depuis 2023) :

- taxe d'habitation : 12,33 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 23,75 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 15,47 %

4 – Subvention voyages scolaires

- **Classe découverte de l'école des Terreaux**

La directrice de l'école de Terreaux nous a informé qu'il y a finalement 6 enfants du village (soit 1 de plus qu'à la première demande) qui participeront à la classe découverte à Carolles dans la Manche. Il est donc demandé une subvention supplémentaire de 50 €.

Approbation à l'unanimité

- **Famille Ardiet**

Deux enfants de la Famille Ardiet scolarisés au collège vont partir en voyages scolaires, ils répondent aux critères d'attribution de la subvention attribuée par la commune. La famille percevra directement la subvention individuelle de chaque enfant.

5 – Commissions communales

- Commission urbanisme et droits des sols : JM Afonso, C Marchal, L Mourey, P Pretre, M Colez et C Legrand + Maire en Président

- Commission d'appels d'offres :

- Titulaires : JM Afonso, P Pretre, L Mourey
- Suppléants : Hervé, C. Marchal
- + Maire en Président

- Commission finances et budget : 4 titulaires + 4 suppléants + Maire :

- Titulaires : C Legrand, E Bizzotto, M Colez
- Suppléants : C Marchal
- + Maire en Président

- Commission solidarité et petite enfance : 2 titulaires : C Legrand et F Lahemade.

- Commission eaux et forêts : JM Afonso, H Bordenave, F Lahemade, L Mourey, P Pretre et JP Pernot

- Commission de révision des listes électorales : E Bizzotto, S Jeanney et P Pretre

- Commission du syndicat des eaux : C Marchal et JP Pernot

- Commission du SIVU : H Bordenave, M Colez, S Jeanney et JP Pernot

- Commission embellissement du village : M Colez, F Lahemade et C Legrand

- Commission des impôts directs CCID : JM Afonso, E Bizzotto, M Colez, F Lahemade, C Legrand et P Pretre

6 – Salle des convivialités et aire de jeux

Désormais pour les locations de la salle des convivialités ou des remarques au sujet de l'aire de jeux, merci de vous rapprocher de Hervé Bordenave ou de venir lors de la permanence de Mairie.

7 – Commande des cartes avantages jeunes

Céline explique au nouveau conseil municipal que la Mairie offre chaque année la Carte Avantages Jeunes de la région aux adolescents du village à partir de l'année de leurs 12 ans jusqu'à leurs 17 ans. Cette commande était faite de façon systématique pour tous les enfants concernés. Comme le suggère le service des Cartes Avantages Jeunes de Besançon, Céline propose que cette année un formulaire soit transmis aux familles des enfants concernés en amont pour savoir s'ils souhaitent ou non en bénéficier. Sans retour du papier dûment rempli, la carte ne sera pas commandée.

8 – Informations diverses

❖ La commission de fleurissement du village a pour but de faciliter l'embellissement de chaque rue du village par un engagement des habitants. Un budget sera dédié à l'achat de plantations et des décorations pourraient être réalisées par des habitants de tout âge lors d'ateliers dont les dates et horaires seront à définir ensemble.

Nous proposons donc aux personnes désireuses de s'engager à nos côtés à venir partager leurs idées lors d'une réunion d'information le Samedi 25 Avril à 10h à la Mairie.

❖ RAPPEL : Le vide-greniers annuel organisé par le Comité des Fêtes de Grosbois aura lieu le Dimanche 10 Mai, vous pouvez réserver vos emplacements si vous souhaitez y participer auprès d'Hervé Bordenave au 07 85 64 21 78.

❖ Pensez à consulter l'application Panneau Pocket pour suivre l'actualité de la commune et les dates de permanence de Mairie

Clôture de la séance 22h00

Permanence de Mairie un Samedi sur deux de 10h à 12h sur place
mais aussi par téléphone au 09.54.36.57.56

Retrouvez toutes les informations concernant la vie du village avec l'application mobile

